

SÉANCE ORDINAIRE

20 JUIN 2011

Cent cinquante-sixième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 20ème jour du mois de juin 2011 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Lise Soutière, Eryck St-Laurent, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur Jean Jutras, conseiller;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absence : Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Considérant l'absence de monsieur Mario Champagne, secrétaire général et de monsieur François Lafortune, directeur général adjoint et secrétaire général par intérim;

HR 11.06.20
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que monsieur Jean Jutras, conseiller, agisse à titre de secrétaire d'assemblée de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 11.06.20
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter les points suivants à la séance d'ajournement du 28 juin 2011 :

09.4 Adoption des Règles budgétaires 2011-2012 (document séance tenante).

- 09.5 Taux de la taxe scolaire et prévisions budgétaires 2011-2012 (document séance tenante).
- 09.6 Exigibilité de la taxe scolaire (document séance tenante).

Ajouter le point suivant :

- 04.10 Engagement au poste de chef de secrétariat à la direction générale (document séance tenante).

Retirer le point suivant :

- 10.1.13 Ajout d'un drain de toit et travaux connexes - École Notre-Dame-du-Sourire (document séance tenante).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences, ouverture de la séance et nomination d'un secrétaire d'assemblée.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 9 mai 2011 (document SG 11.06.20-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
 - 04.2.1 De madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une allocation de 100 894 \$ dans le cadre de la mesure Embellissement des cours d'école pour six écoles.
 - 04.2.2 De madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation de la conclusion d'une convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
 - 04.2.3 De la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu : Lettre de remerciement pour la collaboration au jeu « Fidèle au poste » lors du Gala de l'Excellence de la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu.
 - 04.2.4 De madame Nadia Bergeron, attachée politique de madame Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville: Accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
 - 04.2.5 De Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : Copie de la lettre et la résolution dénonçant les récentes règles budgétaires 2011-2012 transmises à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
 - 04.2.6 De monsieur Xavier Turcotte-Savoie, conseiller politique au cabinet du ministre des Transports, monsieur Sam Hamad : accusé de réception de la résolution HR 11.04.11-033 concernant les modifications de la route 133.
 - 04.2.7 De madame Denise Grondin, conseillère politique de madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
 - 04.2.8 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, , monsieur Bertrand St-Arnaud : accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
 - 04.2.9 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon: accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
 - 04.2.10 De madame Émilie Gagnon, secrétaire à la correspondance du cabinet du premier ministre, monsieur Jean Charest : accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Structure administrative des cadres – Nominations et affectations du personnel de direction (document séance tenante).

- 04.5 Confirmation d'engagement (document DG 11.06.20-04.5 et document séance tenante).
- 04.6 Adoption des conventions de gestion et de réussite (documents DG 11.06.20-04.6.1 à 04.6.4).
- 04.7 Assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document séance tenante : SG 11.06.20-04.7).
- 04.8 Nominations au Comité de gouvernance et d'éthique, au Comité de vérification et au Comité des ressources humaines (documents SG 11.06.20-04.8a, 8b, et 8c).
- 04.9 Modification à la tarification pour émission de documents (document SG 11.06.20-04.9).
- 04.10 Engagement au poste de chef de secrétariat à la direction générale (document séance tenante).
- 05.1 Politique déterminant les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et celles pour le passage du premier au second cycle du secondaire (document SREJ 11.06.20-05.1).
- 06.1 Renouvellement du bail avec les Placements J.D.G. Inc. (document SREAFP 11.06.20-06.1).
- 07.1 Renouvellement du contrat de support et entretien des équipements et logiciels Cisco (document TI 11.06.20-07.1).
- 07.2 Adjudication de contrat - Serveurs de téléphonie (document TI 11.06.20-07.2).
- 08.1 Démissions (document RH 11.06.20-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 11.06.20-08.2).
- 08.3 Engagements (document RH 11.06.20-08.3 et document séance tenante).
- 08.4 Retraites progressives (document RH 11.06.20-08.4).
- 08.5 Congés sabbatiques à traitement différé (document RH 11.06.20-08.5).
- 08.6 Modification du plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année 2011-2012 (document RH 11.06.20-08.6).
- 08.7 Adoption du plan d'effectif du personnel de soutien (secteur de l'adaptation scolaire) pour l'année 2011-2012 (document séance tenante RH 11.06.20-08.7).
- 08.8 Programme d'aide aux employés (document séance tentante).
- 08.9 Congédiement (document séance tenante).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 mai 2011 pour un montant de 3 318 495,52 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2011-06-20 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 25 mai 2011 pour un montant de 4 231 392,50 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2011-06-20 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 juin 2011 pour un montant de 3 535 058,72 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2011-06-20 09.3).
- 09.4 **Reporté à la séance d'ajournement du 28 juin 2011** : Adoption des Règles budgétaires 2011-2012 (document séance tenante).
- 09.5 **Reporté à la séance d'ajournement du 28 juin 2011** : Taux de la taxe scolaire et prévisions budgétaires 2011-2012 (document séance tenante).
- 09.6 **Reporté à la séance d'ajournement du 28 juin 2011** : Exigibilité de la taxe scolaire (document séance tenante).
- 09.7 Fixation du taux d'intérêt pour l'année 2011-2012 (document RF 11.06.20-09.7).
- 09.8 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2011-2012 (Politique RFP01 « Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement) (document RF 11.06.20-09.8).
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Chaufferie - Réfection de fondations et remplacement de maçonnerie - École du Pélican (édifice Chabanel) (document RM 11.06.20-10.1.1).
 - 10.1.2 Électricité (document RM 11.06.20-10.1.2).
 - 10.1.3 Réfection de salles de toilettes - École Hamel (document RM 11.06.20-10.1.3).
 - 10.1.4 Réfection pavage et trottoir du débarcadère - École Marie-Rivier (document séance tenante: RM 11.06.20-10.1.4).

- 10.1.5 Zonage chauffage (secteur C) - École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (document RM 11.06.20-10.1.5).
- 10.1.6 Nouveau Circuit-Défi École Saint-Joseph, Lacolle (document séance tenante: RM 11.06.20-10.1.6).
- 10.1.7 Chauffage relève et zonage - École Saint-Michel (document RM 11.06.20-10.1.7 et document séance tenante).
- 10.1.8 Réaménagement de la cour d'école et travaux d'infrastructures - Écoles Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Marguerite-Bourgeoys (document RM 11.06.20-10.1.8 et document séance tenante RM 11.06.20-10.1.8 annexe 1).
- 10.1.9 Remplacement - Systèmes de ventilation et réaménagement - École professionnelle de Métiers (document RM 11.06.20-10.1.9).
- 10.1.10 Enlèvement des margelles et imperméabilisation - École du Pélican (édifice Laflamme) (document RM 11.06.20-10.1.10).
- 10.1.11 Rénovation de la cuisine - École Crevier (document RM 11.06.20-10.1.11).
- 10.1.12 Remplacement de l'unité compresseur/condenseur des laboratoires - École Paul-Germain-Ostiguy (document RM 11.06.20-10.1.12).
- 10.1.13 **Ce point a été retiré:** Ajout d'un drain de toit et travaux connexes - École Notre-Dame-du-Sourire (document séance tenante).
- 10.1.14 Casiers - École Beaulieu (document RM 11.06.20-10.1.14).
- 10.1.15 Plomberie-chauffage 2011-2012 (document RM 11.06.20-10.1.15).
- 10.1.16 Agents de sécurité 2011-2014 (document RM 11.06.20-10.1.16).
- 10.2 Plan triennal des investissements 2011-2014 (document RM 11.06.20-10.2 et document séance tenante).
- 10.3 Location
 - 10.3.1 Renouvellement de bail - Location de l'aréna Marcel LaRocque Inc. (document RM 11.06.20-10.3.1 et document séance tenante).
 - 10.3.2 Reconduction de bail - Location de modulaires - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et Centre Saint-Edmond (document RM 11.06.20-10.3.2).
- 10.4 Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et l'école du Pélican (édifice Laflamme) (document RM 11.06.20-10.4 et document séance tenante).
- 10.5 Programme "Lait-école".
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Ajournement de la séance au mardi 28 juin 2011 au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Intervention de madame Josée Charron, éducatrice spécialisée à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville, qui fait part de l'expérience vécue cette année avec un élève avec un trouble envahissant de développement. Elle questionne les modalités d'affectation qui font que la majorité des postes sont non permanents (26 heures et moins) alors que l'expérience des dernières années démontre que le nombre d'heures de plusieurs écoles a, dans les faits, dépassé 26 heures. Elle conclut en expliquant que ce statut précaire influence l'efficacité de leur travail et que l'instabilité qu'elle peut générer ne répond pas nécessairement aux besoins des élèves. Elle dépose copie du texte de son intervention pour les membres du conseil des commissaires.

Intervention de madame Pauline Dion, grand-mère de Marieville, qui fait part de son inquiétude face au transfert de son petit-fils, en maternelle, l'an prochain, à Mont-Saint-Grégoire.

Madame la présidente assure que le bien-être des enfants demeure la priorité. Cependant divers éléments entraînent des contraintes, tels que la capacité d'accueil des écoles et les conventions collectives qui prévoient un maximum d'élèves par classe.

En conclusion, madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes, rappelle les modalités de transfert et de retour prévues à la Politique d'admission et d'inscription des élèves.

Intervention de monsieur Jacques Lanciault, vice-président, du syndicat du personnel de soutien qui félicite madame Josée Charron pour son intervention. Il félicite également la Commission scolaire qui a procédé à l'ouverture de postes et augmenté les ressources d'aide auprès des élèves.

Il rappelle que les écoles ont un budget pour bonifier les services requis par les élèves. Il souligne que l'engagement des ressources externes (ex : services sociaux) se traduit par des coûts importants. Il exprime le souhait que la Commission scolaire crée plus de postes permanents de techniciens en éducation spécialisée à compter de l'an prochain assurant ainsi une meilleure stabilité du personnel concerné.

Confirmation est donnée par la Directrice générale à Monsieur Vidal Arpin, président du Conseil d'établissement de l'école Marie-Derome, à l'effet que la convention de gestion et de réussite de l'école ne sera pas traitée ce soir, compte tenu qu'une nouvelle présentation est prévue à l'automne.

Intervention de monsieur Christian Dudemaine, qui fait part de son désaccord avec le rapport de la protectrice de l'élève, madame Pascale Legault, dans le dossier concernant son enfant.

Madame la présidente et madame la directrice générale rappellent que ce rapport a reçu l'aval du Conseil des commissaires et pour la Commission scolaire, ce dossier est clos.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 MAI 2011 (document SG 11.06.20-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 9 mai 2011 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 11.06.20
003

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire d'assemblée soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 9 mai 2011 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 9 mai 2011.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une allocation de 100 894 \$ dans le cadre de la mesure Embellissement des cours d'école pour six écoles.

- 04.2.2 De madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation de la conclusion d'une convention de partenariat 2010-2013 entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 04.2.3 De la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu : Lettre de remerciement pour la collaboration au jeu « Fidèle au poste » lors du Gala de l'Excellence de la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu.
- 04.2.4 De madame Nadia Bergeron, attachée politique de madame Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville: Accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
- 04.2.5 De Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : Copie de la lettre et de la résolution dénonçant les récentes règles budgétaires 2011-2012 transmises à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- 04.2.6 De monsieur Xavier Turcotte-Savoie, conseiller politique au cabinet du ministre des Transports, monsieur Sam Hamad : accusé de réception de la résolution HR 11.04.11-033 concernant les modifications de la route 133.
- 04.2.7 De madame Denise Grondin, conseillère politique de madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
- 04.2.8 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, , monsieur Bertrand St-Arnaud : accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
- 04.2.9 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon: accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.
- 04.2.10 De madame Émilie Gagnon, secrétaire à la correspondance du cabinet du premier ministre, monsieur Jean Charest : accusé de réception de la résolution HR 11.05.09-008 sur les règles budgétaires 2011-2012.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 9 mai 2011.

04.4 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES – NOMINATIONS ET AFFECTATIONS DU PERSONNEL DE DIRECTION (document séance tenante)

Considérant les besoins en personnel cadre de la Commission scolaire pour l'année 2011-2012;

Considérant les critères établis par la direction générale à l'égard de l'attribution des postes cadres pour les établissements;

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter pour l'année 2011-2012, les nominations et les affectations du personnel de direction telles que ci-après décrites :

Nom	Affectation 2010-2011	Nomination 2011-2012
Phaneuf, Ruth	Directrice à l'école Saint-Alexandre	Directrice à l'école Saint-Michel (80%) (avec ajout d'un dossier)
Crevier, Pierre	Directeur à l'école Jeanne-Mance	Directeur aux écoles Jeanne-Mance (50%) et Notre-Dame-du-Sourire (50%)
Halpin, Christine	Directrice à l'école Saint-Joseph	Directrice à l'école Hamel
Bourbeau, Julie	Directrice à l'école Saint-Jacques (50%)	Directrice aux écoles Saint-Jacques (50%) et Saint-Joseph (50%)
Tremblay, Monique	Directrice à l'école Félix-Gabriel- Marchand	Directrice à l'école Aux-Quatre-Vents
Martel, Lyne	Directrice aux écoles Sainte-Anne (50%) et du Petit Clocher (50%)	Directrice adjointe à l'école Dr.-Alexis- Bouthillier
Langlois, Melisa	Directrice adjointe aux écoles Mgr- Euclide-Théberge (50%) et Paul-Germain-Ostiguy (50%)	Directrice adjointe à la Polyvalente Marcel-Landry
Bisson, Renaud	Directeur adjoint à l'école Dr. Alexis- Bouthillier	Directeur adjoint à l'école Joséphine- Dandurand
Huard, Vincent	Directeur adjoint à l'école Marguerite-Bourgeois	Directeur adjoint à l'école Mgr-Euclide- Théberge
Lessard, Carolle	Directrice à l'école Hamel	Directrice adjointe à l'école des Prés-Verts
Lauzon, Carmen	Directrice adjointe à l'école Mgr- Euclide-Théberge	Directrice adjointe à l'école Marguerite- Bourgeois
Paré, Marie- France	Directrice adjointe à l'école Beaulieu	Directrice adjointe à l'école Aux-Quatre- Vents
Delfosse, Véronique	Directrice adjointe à l'école Aux- Quatre-Vents	Directrice aux écoles Sainte-Anne (50%) du Petit Clocher (50%)
Touchette, Lynda	Directrice adjointe à l'école des Prés-Verts	Directrice adjointe au Centre d'éducation des adultes La Relance
AFFECTATION TEMPORAIRE		
Nom	Affectation 2010-2011	Affectation 2011-2012
Lavoie, Josée	Conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes Directrice par intérim à l'école Notre- Dame-du-Sourire (avril à juin 2011)	Directrice à l'école Saint-Alexandre (combler d'un congé sans solde)

Adopté à l'unanimité.

04.5 CONFIRMATIONS D'ENGAGEMENT (document DG 11.06.20-04.5 et document séance tenante)

Considérant que monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 08.10.14-006);

HR 11.06.20
005

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que, sur recommandation de la directrice générale, monsieur Jean-Pierre Béliveau, soit confirmé dans son poste régulier de directeur à temps plein à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Nathalie Rousseau, coordonnatrice au Service des ressources éducatives aux jeunes, a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 10.05.10-005);

HR 11.06.20
006

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Nathalie Rousseau, soit confirmée dans son poste régulier de coordonnatrice au Service des ressources éducatives aux jeunes.

Adopté à l'unanimité.

04.6 ADOPTION DES CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE (documents DG 11.06.20-04.6.1 À 04.6.4)

04.6.1 ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS

Considérant la convention de partenariat intervenue entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et ce, conformément à l'article 459,3 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit convenir avec chaque direction d'établissement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat, le tout conformément à l'article 209,2 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que cette convention doit notamment porter sur les modalités de contribution de l'établissement, sur les ressources allouées par la commission scolaire pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et ses cibles, sur les mesures de soutien et d'accompagnement qui seront mises à la disposition des établissements et sur les mécanismes de suivi et de reddition de comptes qui seront mis en place par l'établissement;

Considérant que la convention de gestion et de réussite éducative de l'école Aux-Quatre-Vents présentée a été établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation spécifique;

Considérant les consultations menées auprès du personnel de l'établissement relativement au projet de convention de gestion et de réussite éducative;

Considérant que la convention de gestion et de réussite éducative de l'école Aux-Quatre-Vents n'a pas été approuvée par voie de résolution par le Conseil d'établissement;

Considérant que l'article 218,2 de la Loi sur l'instruction publique permet à la Commission scolaire de prendre les moyens appropriés pour assurer le respect de la loi, notamment en substituant ses décisions à celles de l'établissement, après avoir mis en demeure l'école de s'y conformer;

HR 11.06.20
007

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

D'approuver le projet de convention de gestion et de réussite éducative de l'école Aux-Quatre-Vents, et ce, tel que présenté par la direction générale.

Monsieur Michel Aerts demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : mesdames et messieurs les commissaires Nadine Arseneault, Réjean Bessette, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Ont voté contre : madame et messieurs les commissaires Michel Aerts, François Blais et Lise Soutière.

Pour : 18 Contre : 3

Adopté à la majorité.

Monsieur Michel Aerts enregistre sa dissidence.

04.6.2 ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE

Considérant la convention de partenariat intervenue entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et ce, conformément à l'article 459,3 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit convenir avec chaque direction d'établissement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat, le tout conformément à l'article 209,2 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que cette convention doit notamment porter sur les modalités de contribution de l'établissement, sur les ressources allouées par la commission scolaire pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et ses cibles, sur les mesures de soutien et d'accompagnement qui seront mises à la disposition des établissements et sur les mécanismes de suivi et de reddition de comptes qui seront mis en place par l'établissement;

Considérant que la convention de gestion et de réussite éducative de l'école Saint-Alexandre présentée a été établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation spécifique;

Considérant les consultations menées auprès du personnel de l'établissement relativement au projet de convention de gestion et de réussite éducative;

Considérant que la convention de gestion et de réussite éducative de l'école Saint-Alexandre n'a pas été approuvée par voie de résolution par le Conseil d'établissement;

Considérant que l'article 218,2 de la Loi sur l'instruction publique permet à la Commission scolaire de prendre les moyens appropriés pour assurer le respect de la loi, notamment en substituant ses décisions à celles de l'établissement, après avoir mis en demeure l'école de s'y conformer;

HR 11.06.20
008

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'approuver le projet de convention de gestion et de réussite éducative de l'école Saint-Alexandre, et ce, tel que présenté par la direction générale.

Monsieur Michel Aerts demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : mesdames et messieurs les commissaires Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

A voté contre : monsieur le commissaire Michel Aerts.

Pour : 20 Contre : 1

Adopté à la majorité.

Monsieur Michel Aerts enregistre sa dissidence.

04.7 ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document séance tenante : SG 11.06.20-04.7)

Considérant que le contrat d'assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières vient à échéance le 30 juin 2011;

Considérant que trois soumissions ont été reçues;

Considérant l'analyse des soumissions faites par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

Considérant que la soumission de Lemieux, Ryan & Associés est celle qui répond le mieux aux besoins de couverture des risques de la Commission scolaire selon leur recommandation.

HR 11.06.20
009

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder à Lemieux, Ryan et Associés, le contrat d'assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 2011-2012, et ce, pour une prime totale annuelle de 129 444,77 \$ incluant les taxes.

Adopté à l'unanimité.

04.8 NOMINATIONS AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (documents SG 11.06.20-04.8a, 8b, et 8c)

NOMINATIONS AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Considérant que le Conseil des commissaires a statué que le Comité de gouvernance et d'éthique soit constitué comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires;
- Un commissaire parent;
- La directrice générale;
- Le secrétaire général;

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans;

Considérant que les mandats de mesdames Nadine Arseneault, Manon Côté, Lynda Tessier et monsieur Luc Mercier, sont à échéance;

Monsieur Pierre Boudreau propose de reconduire le mandant de Nadine Arseneault, Manon Côté, Lynda Tessier et Luc Mercier;
Monsieur Stéphane Surprenant propose monsieur Eryck St-Laurent;
Madame Lise Soutière propose madame Erminia Merlo;
Monsieur Jacques Darce propose madame Annik Tomlinson.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Annik Tomlinson accepte la proposition.
Madame Erminia Merlo accepte la proposition.
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition.
Monsieur Luc Mercier accepte la proposition puis se retire.
Madame Lynda Tessier accepte la proposition.
Madame Manon Côté accepte la proposition.
Madame Nadine Arseneault accepte la proposition.

Considérant qu'il y a plus de quatre candidats qui ont accepté leur mise en candidature;

HR 11.06.20
010

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

De procéder à la tenue d'un vote secret afin de déterminer les commissaires qui seront nommés membres du Comité de gouvernance et d'éthique.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.20
011

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

De nommer madame Katleen Loiselle pour agir à titre de scrutateur.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.20
012

Il est proposé par madame Lise Soutière:

De nommer madame Lise Lalonde pour agir à titre de scrutateur.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.20
013

Considérant le résultat du vote secret, les personnes ayant obtenu la majorité des votes, sont nommés membres du comité de gouvernance et d'éthique, et ce, pour une période de deux (2) ans, mesdames Nadine Arseneault, Erminia Merlo et Annik Tomlinson et monsieur Eryck St-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la tenue du vote secret;

HR 11.06.20
014

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATIONS AU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Considérant que le Conseil des commissaires a statué que le Comité de vérification soit constitué comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires;
- Un commissaire parent;
- Un membre de la direction générale;
- La direction du Service des ressources financières;

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans;

Considérant que les mandats de madame Sonia Boulay et messieurs Réjean Bessette et Jacques Darche sont à échéance;

Monsieur François Blais propose madame Magda Farès;
Madame Annik Tomlinson propose monsieur Jacques Darche;
Madame Lise Soutière propose madame Marlène Blais;
Madame Manon Côté propose madame Sonia Boulay.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Sonia Boulay accepte la proposition.
Madame Marlène Blais accepte la proposition.
Monsieur Jacques Darche accepte la proposition.
Madame Magda Farès accepte la proposition.

HR 11.06.20
015

Le nombre de personnes mise en candidature correspondant au nombre de postes à combler, sont nommés membres du comité de vérification, et ce, pour une période de deux (2) ans, mesdames Marlène Blais, Sonia Boulay et Magda Farès et monsieur Jacques Darche.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATIONS AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Considérant que le Conseil des commissaires a statué que le Comité des ressources humaines soit constitué comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires;
- Un commissaire parent;
- Un membre de la direction générale;
- La direction du Service des ressources humaines;

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans;

Considérant que les mandats de mesdames Marlène Blais, Manon Côté, Lise Soutière et Annik Tomlinson sont à échéance;

Monsieur Pierre Boudreau propose madame Annik Tomlinson;
Madame Lise Soutière propose madame Marlène Blais;
Monsieur François Blais propose madame Lise Soutière;
Madame Sylvie Rousselle propose madame Johanne Ouellette Langlois :
Madame Sonia Boulay propose madame Manon Côté.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Madame Annik Tomlinson refuse la proposition.
Madame Marlène Blais accepte la proposition.
Madame Lise Soutière accepte la proposition.
Madame Johanne Ouellette Langlois refuse la proposition.
Madame Manon Côté accepte la proposition.

HR 11.06.20

016

Un poste étant réservé à Madame la présidente, trois postes demeurent à combler. Le nombre de personnes mises en candidature correspondant au nombre de postes à combler, sont nommées membres du Comité des ressources humaines, et ce, pour une durée de deux (2) ans, mesdames Marlène Blais, Manon Côté et Lise Soutière.

Adopté à l'unanimité.

04.9 MODIFICATION À LA TARIFICATION POUR ÉMISSION DE DOCUMENTS **(document SG 11.06.20-04.9)**

Considérant que le Conseil des commissaires, à sa séance du 15 juin 2009, adoptait une résolution établissant une tarification pour l'émission de divers documents de la Commission scolaire requis par différents demandeurs;

Considérant que cette résolution précisait, entre autres, qu'un montant de 10 \$ serait exigé pour obtenir une attestation officielle pour un relevé des apprentissages (relevé de notes) ou un bulletin;

Considérant la situation financière très souvent précaire d'une grande majorité d'élèves qui s'inscrivent en formation générale adulte ou en formation professionnelle et aussi avec l'objectif de faciliter l'accessibilité à la formation;

HR 11.06.20
017

Il est proposé par madame Lise Soutière :

De ne plus exiger de frais pour délivrer une attestation officielle pour un relevé des apprentissages (relevé de notes) ou un bulletin à la demande d'un élève de la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'inscrivant en formation générale adulte ou en formation professionnelle.

De maintenir cependant les frais de 10 \$ si la Commission scolaire doit transmettre ces documents par la poste à l'élève lui-même ou à un tiers à sa demande.

De mettre en vigueur ces nouvelles modalités à compter du 1^{er} juillet 2011.

Adopté à l'unanimité.

04.10 ENGAGEMENT AU POSTE DE CHEF DE SECRÉTARIAT À LA DIRECTION GÉNÉRALE (document séance tenante : RH 11.06.20-08.3)

HR 11.06.20
018

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Natasha Galloy soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de chef de secrétariat à la Direction générale, et ce, à compter du 8 août 2011.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Natasha Galloy soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

05.1 POLITIQUE DÉTERMINANT LES RÈGLES POUR LE PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET CELLES POUR LE PASSAGE DU PREMIER AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (document SREJ 11.06.20-05.1)

HR 11.06.20
019

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter la politique déterminant les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et celles pour le passage du premier au second cycle du secondaire telle que déposée et présentée par madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes, et identifiée sous la cote SREJ 11.06.20-05.1.

Adopté à l'unanimité.

06.1 RENOUVELLEMENT DU BAIL AVEC LES PLACEMENTS J.D.G. INC. (document SREAFP 11.06.20-06.1)

Considérant l'entente intervenue entre la Commission scolaire de la Rivière du Nord et la Commission scolaire des Hautes-Rivières en vue de dispenser un cours de conduite de camions aux élèves demeurant dans la région du Haut-Richelieu et de la Montérégie;

Considérant le bail déjà intervenu, le 8 septembre 2008, entre les Placements J.D.G. Inc. et la Commission scolaire des Hautes-Rivières, afin de fournir des locaux et un circuit de pratique interne pour l'enseignement du cours de conduite de camions;

Considérant que ledit bail contient une première option de renouvellement débutant le 1^{er} septembre 2011 et se terminant le 31 août 2012, aux mêmes termes et conditions, à l'exception du coût du loyer qui doit faire l'objet d'une nouvelle entente entre les parties;

Considérant que les parties se sont entendues sur le coût dudit loyer;

HR 11.06.20
020

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'exercer la seconde option de renouvellement prévue au bail intervenu, le 8 septembre 2008, entre Les Placements J.D.G. Inc. et la Commission scolaire des Hautes-Rivières, afin de fournir des locaux et un circuit de pratique interne pour l'enseignement du cours de conduite de camions et d'y inclure le nouveau coût de loyer convenu entre les parties;

D'autoriser madame Claude Boivin, directrice générale, à signer tous documents jugés utiles et nécessaires pour donner plein effet à la présente décision.

Adopté à l'unanimité.

07.1 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS CISCO (document TI 11.06.20-07.1)

Considérant que le contrat actuel avec Bell Canada Inc., qui était d'une durée d'une année, prendra fin le 30 juin 2011 ;

Considérant la qualité du service rendu au cours des dernières années par Bell Canada Inc.;

Considérant le prix compétitif négocié avec Bell Canada Inc. ;

HR 11.06.20
021

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De renouveler le contrat d'entretien et de service du réseau et du système téléphonique avec Bell Canada Inc. pour une année à compter du 1^{er} juillet 2011 pour un montant de de 75 135,40 \$ (taxes en sus).

De procéder à un appel d'offres au cours de l'année 2011-2012 pour un contrat de service d'une durée maximale de cinq ans.

Adopté à l'unanimité.

07.2 ADJUDICATION DE CONTRAT - SERVEURS DE TÉLÉPHONIE (document TI 11.06.20-07.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
022

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder, au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada Inc., le contrat d'acquisition des serveurs de téléphonie, au montant de 38 681,76 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 11.06.20-08.1)

**HR 11.06.20
023**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Virginie Houle, orthopédagogue à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 22 avril 2011.

Adopté à l'unanimité.

**HR 11.06.20
024**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Chantale Labbé, psychologue, soit acceptée à compter du 11 juin 2011.

Adopté à l'unanimité.

**HR 11.06.20
025**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de monsieur Philippe Sabourin, ouvrier d'entretien classe 2 à l'école Crevier et au Centre d'éducation des adultes La Relance, soit acceptée à compter du 16 mai 2011.

Adopté à l'unanimité.

**HR 11.06.20
026**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Lyne St-Onge, enseignante à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2011.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 11.06.20-08.2)

Considérant le motif « affaires personnelles »,

**HR 11.06.20
027**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 inclusivement, soit accordé à madame Sonia Cayer, agente de bureau, classe I, au Service des ressources humaines.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « raison familiale »,

**HR 11.06.20
028**

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quarante pour cent (40 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 inclusivement, soit accordé à madame Josée Denis, secrétaire d'école à l'école Saint-Gérard.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

HR 11.06.20
029

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 6 juin 2011 au 5 juin 2012 inclusivement, soit accordé à monsieur Hugues Provost, technicien en administration au Service des ressources humaines.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « raison familiale »,

HR 11.06.20
030

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 20 mai 2011 au 30 juin 2012 inclusivement, soit accordé à madame Fannie Villeneuve, agente de réadaptation, au Centre d'éducation des adultes La Relance.

Adopté à l'unanimité.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 11.06.20-08.3 et document séance tenante)

HR 11.06.20
031

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Côté soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, et ce, à compter du 4 juillet 2011.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.20
032

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Audrey Rochette soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en bâtiment au Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 4 juillet 2011.

Adopté à l'unanimité.

08.4 RETRAITES PROGRESSIVES (document RH 11.06.20-08.4)

HR 11.06.20
033

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Réjeanne Campbell-Coupal, secrétaire d'école à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 7 août 2011;
- pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté à l'unanimité.

**HR 11.06.20
034**

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Serge Denicourt, ouvrier certifié d'entretien au Service des ressources matérielles, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 5 novembre 2011;
- pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté à l'unanimité.

**HR 11.06.20
035**

Il est proposé par madame Lise Soutière:

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Guy Poirier, ouvrier d'entretien, classe II à la Polyvalente Marcel-Landry, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 2 mai 2011;
- pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté à l'unanimité.

**HR 11.06.20
036**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Ginette Valois, secrétaire de gestion au Service des ressources éducatives aux jeunes, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 1^{er} juillet 2011;
- pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté à l'unanimité.

08.5 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 11.06.20-08.5)

**HR 11.06.20
037**

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que les congés sabbatiques à traitement différé soient accordés aux enseignants suivants selon les modalités définies ci-après :

NOM ET PRÉNOM	ÉCOLE	CHAMP	PLAN DE	ANNÉE DE CONGÉ	MODALITÉS
Baril, Marie-Hélène	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	12	2 ans	2012-2013	100 derniers jours
Bergeron, Marie-Claude	Notre-Dame-de-Fatima	5	5 ans	2015-2016	Année complète
Breault, Réjean	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	1	5 ans	2015-2016	Année complète
Charbonneau, Marco	Dr-Alexis-Bouthillier	1	5 ans	2015-2016	Année complète
Charest, Chantal	Polyvalente Marcel-Landry	13	2 ans	2012-2013	100 derniers jours
Charrette, Brigitte	Marguerite-Bourgeois	11	3 ans	2013-2014	100 derniers jours
Chênevert, Marie-France	Jean XXIII	1	5 ans	2015-2016	100 derniers jours
Davignon, Maryse	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	12	3 ans	2013-2014	100 derniers jours

NOM ET PRÉNOM	ÉCOLE	CHAMP	PLAN DE	ANNÉE DE CONGÉ	MODALITÉS
Desmarais, Anne	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	3	3 ans	2013-2014	100 derniers jours
Dubé, France	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	12	5 ans	2015-2016	100 derniers jours
Fortin, Annie	Beaulieu	13	2 ans	2012-2013	100 derniers jours
Fortin, Sonia	Jean XXIII	3	5 ans	2015-2016	100 derniers jours
Jubinville, Marie-Josée	Jean XXIII	3	4 ans	2014-2015	100 derniers jours
Lestage, Sonia	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	17	5 ans	2015-2016	100 derniers jours
Matton, Marc	École professionnelle de Métiers	65	5 ans	2015-2016	Année complète
Roméro, Roberto	Saint-Blaise	5	3 ans	2013-2014	100 derniers jours
St-Jacques, Martin	Saint-Lucien	5	3 ans	2013-2014	100 derniers jours

Adopté à l'unanimité.

08.6 MODIFICATION DU PLAN D'EFFECTIF DU PERSONNEL PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE 2011-2012 (document RH 11.06.20-08.6)

HR 11.06.20
038

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que soient acceptées les modifications suivantes au plan d'effectif du personnel professionnel adopté le 9 mai 2011 :

Agent de réadaptation

- Ajout de 20 % à un poste de 80 % à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour créer un poste à 100 %.
- Ajout de 35 % à deux postes de 45 % et de 20 % à la Polyvalente Marcel-Landry pour créer un poste à 100 %.
- Ajout d'un poste de 50 % à l'école Joséphine-Dandurand.

Orthopédagogie

- Ajout d'un poste à 80 % pour soutenir les classes DGA au primaire.

Psychologie

- Ajout de 20 % à un poste de 80 % pour créer un poste à 100 %.

Adopté à l'unanimité.

HUIS CLOS

HR 11.06.20
039

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit décrétée la tenue d'un huis clos et que seuls les membres du Conseil des commissaires, la directrice générale et les directions de service y assistent.

Adopté à l'unanimité.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 11.06.20
040

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que soit réouverte au public la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

08.7 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIF DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE) POUR L'ANNÉE 2011-2012 (documents séance tenante : RH 11.06.20-08.7)

HR 11.06.20
041

Il est proposé par monsieur François Blais:

Que soit accepté le plan d'effectif du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire), pour l'année 2011-2012 avec les modifications suivantes apportées au plan 2010-2011 :

Postes abolis

- Poste de préposé aux élèves handicapés (35 heures par semaine) à la Polyvalente Marcel-Landry, pour le motif réduction de services spécifiques à rendre (personne visée : Estel Borduas).
- Poste de préposé aux élèves handicapés (5 heures par semaine) à l'école Saint-Eugène, pour le motif réduction de services spécifiques à rendre (poste vacant).
- Poste de technicien interprète (26 heures par semaine) à l'école du Petit Clocher, pour le motif réduction de services spécifiques à rendre (personne visée : Virginie Govaerts).
- Poste de technicien interprète (26 heures par semaine) à l'école Marie-Rivier, pour le motif réduction de services spécifiques à rendre (personne visée : Mélissa Fournier).
- Les postes de techniciens en éducation spécialisée suivants, pour le motif modification de services spécifiques à rendre :

Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
Alberte-Melançon (10 h.) Saint-Blaise (12 h.)	Farrell, Angéline	62,8571 %	22h00	Non
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Demers, Joanie	48,5714 %	17h00	Non
Crevier	Daniel, Sophie	100 %	35h00	Oui
Crevier	Charland, Annie	100 %	35h00	Oui
Dr-Alexis-Bouthillier du Pélican Édifice Chabanel	Rondeau, Stéphanie Gauvin, Mireille	60 % 100 %	21h00 35h00	Non Oui
Félix-Gabriel-Marchand	Leclerc, Nancy	60 %	21h00	Non
Hamel	Morency, Francine	57,1429 %	20h00	Non
Joseph-Amédée-Bélanger	Viens, Lyne	100 %	35h00	Oui
Joseph-Amédée-Bélanger	Martin, Nadine	100 %	35h00	Oui
Jeanne-Mance	Pelletier-Chrétien, Estelle	28,5714 %	10h00	Non

Écoles	Personnes visées	Poste	Nombre d'heures	Permanence
Jean XXIII	Guillotte, Brigitte	91,4286 %	32h00	Oui
Polyvalente Marcel-Landry	Vacant	22,8571 %	8h00	Non
Marguerite-Bourgeoys	Brassard, Véronique	57,1400 %	20h00	Non
Micheline-Brodeur	Paquette, Karine	40 %	14h00	Non
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Goyette, Mado	48,5714 %	17h00	Non
Notre-Dame-de-Fatima	Labarre, Karine	48,5714 %	17h00	Non
Notre-Dame-du-Sourire (10h.) Saint-Michel (12h.)	Demers, Stéphanie	62,8571 %	22h00	Non
Paul-Germain-Ostiguy	Turgeon, Valérie	42,8571 %	15h00	Non
Pointe-Olivier	Corbeil, Sylvie	74,2857 %	26h00	Non
Saint-Alexandre	Lachapelle, Line	42,8571 %	15h00	Non
Saint-Eugène	Lépine, Véronique	11,4286 %	4h00	Non
Saint-Joseph, Lacolle	Desnoyers, Marie-Lou	34,2857 %	12h00	Non
Saint-Lucien	Laramée, Valérie	74,2857 %	26h00	Non

Postes créés

- Poste de technicien interprète (26 heures par semaine) à l'école Marie-Derome.
- Les postes de techniciens en éducation spécialisée suivants :

Écoles	Poste	Nombre d'heures
Alberte-Melançon	28,57 %	10h00
de Richelieu	68,57 %	24h00
du Pélican – Chabanel	91,43 %	32h00
du Petit Clocher	28,57 %	10h00
Hamel	28,57 %	10h00
Jeanne-Mance	34,28 %	12h00
Jean XXIII	80 %	28h00
Joseph-Amédée-Bélanger	57,14 %	20h00
Joseph-Amédée-Bélanger	45,71 %	16h00
Marguerite-Bourgeoys	97,14 %	34h00
Marie-Derome	74,28 %	26h00
Marie-Derome	74,28 %	26h00
Mgr-Euclide-Théberge	60 %	21h00
Micheline-Brodeur	28,57 %	10h00
Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	74,28 %	26h00
Notre-Dame-de-Fatima	54,28 %	19h00
Notre-Dame-du-Sourire	74,28 %	26h00

Écoles	Poste	Nombre d'heures
Notre-Dame-du-Sourire	74,28 %	26h00
Notre-Dame-du-Sourire	28,57 %	10h00
Paul-Germain-Ostiguy	74,28 %	26h00
Pointe-Olivier	54,28 %	19h00
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	57,14 %	20h00
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	68,57 %	24h00
Saint-Alexandre	28,57 %	10h00
Saint-Blaise	40 %	14h00
Saint-Joseph, Lacolle	62,85 %	22h00
Saint-Lucien	88,57 %	31h00
Saint-Michel	45,71 %	16h00
Saint-Vincent (répit)	100 %	35h00
Saint-Vincent (T.C.)	100 %	35h00

Adopté à l'unanimité.

08.8 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (document séance tentante : RH 11.06.20-08.8)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.06.20
042**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder, au plus bas soumissionnaire conforme ayant le prix ajusté le plus bas en fonction de la qualité, au Groupe Santé Physimed, les services du programme d'aide au personnel, pour une durée de 3 années, au coût réel de 127 500,00 \$ pour 500 heures.

Adopté à l'unanimité.

08.9 CONGÉDIEMENT (document séance tenante : RH 11.06.20-08.9)

Considérant les motifs invoqués dans notre lettre du 3 juin 2011 avisant monsieur X358 de notre intention;

Considérant que le lien de confiance est rompu;

Après mûre délibération,

**HR 11.06.20
043**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De congédier monsieur X358, à compter du 21 juin 2011.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 11 MAI 2011 POUR UN MONTANT DE 3 318 495,52 \$ VÉRIFIÉE PAR MADAME ANDRÉE BOUCHARD (document RF 2011-06-20 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 mai 2011 pour un montant de 3 318 495,52 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2011-06-20 09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 25 MAI 2011 POUR UN MONTANT DE 4 231 392,50 \$ VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR PIERRE BOUDREAU (document RF 2011-06-20 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 25 mai 2011 pour un montant de 4 231 392,50 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2011-06-20 09.2).

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 JUIN 2011 POUR UN MONTANT DE 3 535 058,72 \$ VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR PIERRE BOUDREAU (document RF 2011-06-20 09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer de La Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 juin 2011 pour un montant de 3 535 058,72 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2011-06-20 09.3).

09.4 ADOPTION DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2011-2012 (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 28 juin 2011.

09.5 TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012 (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 28 juin 2011.

09.6 EXIGIBILITÉ DE LA TAXE SCOLAIRE (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 28 juin 2011.

09.7 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2011-2012 (document RF 11.06.20-09.7)

Conformément à l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique;

**HR 11.06.20
044**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le taux d'intérêt pour tout compte de taxe et toute facture impayée à la date d'exigibilité soit fixé à douze pour cent (12%) l'an pour l'année 2011-2012.

Adopté à l'unanimité.

09.8 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2011-2012 (POLITIQUE RFP01 « POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT) (document RF 11.06.20-09.8)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacement dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue au point 6.1.1 de la « Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

HR 11.06.20
045

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,46 \$ du kilomètre pour l'année 2011-2012.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 CHAUFFERIE - RÉFECTION DE FONDATIONS ET REMPLACEMENT DE MAÇONNERIE - ÉCOLE DU PÉLICAN (ÉDIFICE CHABANEL) (document RM 11.06.20-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
046

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme Constructions Dougère Inc., le contrat pour la chaufferie – réfection de fondations et remplacement de maçonnerie à l'école du Pélican, édifice Chabanel, au montant de 108 700,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 ÉLECTRICITÉ (document RM 11.06.20-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
047

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Bédex Électrique Inc., le contrat à exécution sur demande pour les travaux d'électricité pour l'année scolaire 2011-2012, au tarif horaire de 65,00 \$ et au taux fixe de 0,00 \$/ km (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 RÉFECTION DE SALLES DE TOILETTES - ÉCOLE HAMEL (document RM 11.06.20-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
048

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Menuiserie Dufresne Inc., le contrat pour la réfection des salles de toilettes à l'école Hamel, au montant de 28 790,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 RÉFECTION PAVAGE ET TROTTOIR DU DÉBARCADÈRE - ÉCOLE MARIE-RIVIER (document séance tenante: RM 11.06.20-10.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
049

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Frégeau & Fils Inc., le contrat pour la réfection pavage et trottoir du débarcadère à l'école Marie-Rivier, au montant de 35 375,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 ZONAGE CHAUFFAGE (SECTEUR C) - ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SECTEUR IBERVILLE) (document RM 11.06.20-10.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
050

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie Carillon Inc., le contrat pour le zonage chauffage – secteur C, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, Secteur Saint-Jean, au montant de 178 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.6 NOUVEAU CIRCUIT-DÉFI ÉCOLE SAINT-JOSEPH, LACOLLE (document séance tenante: RM 11.06.20-10.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
051

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Industries Simexco Inc., le contrat pour le nouveau circuit défi à l'école Saint-Joseph, Lacolle, au montant de 37 695,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.7 CHAUFFAGE RELÈVE ET ZONAGE - ÉCOLE SAINT-MICHEL (document RM 11.06.20-10.1.7 et document séance tenante)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
052

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, MBL Mécanique du Bâtiment Lanaudière Inc., le contrat pour le chauffage relève et zonage à l'école Saint-Michel, au montant de 142 900,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.8 RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE ET TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES - ÉCOLES NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR ET MARGUERITE-BOURGEOYS (document RM 11.06.20-10.1.8 et document séance tenante: RM 11.06.20-10.1.8 annexe 1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
053

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, CIV-Bec Inc., le contrat pour le réaménagement de la cour d'école et travaux d'infrastructures aux écoles Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Marguerite-Bourgeois, au montant de 861 814,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.9 REPLACEMENT - SYSTÈMES DE VENTILATION ET RÉAMÉNAGEMENT - ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 11.06.20-10.1.9)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
054

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Solam Entrepreneur Général, le contrat pour le remplacement des systèmes de ventilation et réaménagement à l'École professionnelle de Métiers, au montant de 210 450,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.10 ENLÈVEMENT DES MARGELLES ET IMPERMÉABILISATION - ÉCOLE DU PÉLICAN (ÉDIFICE LAFLAMME) (document RM 11.06.20-10.1.10)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
055

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour l'enlèvement des margelles et imperméabilisation à l'école du Pélican, édifice Laflamme, au montant de 39 000,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.11 RÉNOVATION DE LA CUISINE - ÉCOLE CREVIER (DOCUMENT RM 11.06.20-10.1.11)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
056

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Nobless R.M. Inc., le contrat pour la rénovation de la cuisine à l'école Crevier, au montant de 35 914,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.12 REMPLACEMENT DE L'UNITÉ COMPRESSEUR/CONDENSEUR DES LABORATOIRES - ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 11.06.20-10.1.12)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
057

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Névé Réfrigération Inc., le contrat pour le remplacement de l'unité compresseur/condenseur des laboratoires à l'école Paul-Germain-Ostiguy, au montant de 50 700,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.13 AJOUT D'UN DRAIN DE TOIT ET TRAVAUX CONNEXES - ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (document séance tenante)

Ce point a été retiré.

10.1.14 CASIERS - ÉCOLE BEAULIEU (document RM 11.06.20-10.1.14)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
058

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Installations Diarack Métal Inc., le contrat de réparation et de peinture des casiers de l'école Beaulieu, au montant de 31 325,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.15 PLOMBERIE-CHAUFFAGE 2011-2012 (document RM 11.06.20-10.1.15)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.20
059

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pompes & Plomberie Chatel Inc., le contrat à exécution sur demande pour les travaux de plomberie-chauffage pour l'année scolaire 2011-2012, au tarif horaire de 64,84 \$ et au taux fixe de 0,30 \$ / km (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.16 AGENTS DE SÉCURITÉ 2011-2014 (document RM 11.06.20-10.1.16)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.06.20
060**

Remplacée par:
HR 11.06.28-010

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au seul soumissionnaire, G.O. Sécurité Granby Inc., le contrat d'agents de sécurité 2011-2014, avec formation de secourisme et R.C.R.

• 2011-2012

- A) 1520 heures à 19,50 \$ l'heure pour un total de 29 640,00 \$ (taxes en sus) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;
- B) 1417,50 heures à 19,50 \$ l'heure pour un total de 27 641,25 \$ (taxes en sus) pour le Centre d'éducation des adultes La Relance (058).

• 2012-2013

- A) 1520 heures à 20,00 \$ l'heure pour un total de 30 400,00 \$ (taxes en sus) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
- B) 1417,50 heures à 20,00 \$ l'heure pour un total de 28 350,00 \$ (taxes en sus) pour le Centre d'éducation des adultes La Relance (058).

• 2013-2014

- A) 1520 heures à 20,50 \$ l'heure pour un total de 31 160,00 \$ (taxes en sus) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;
- B) 1417,50 heures à 20,50 \$ l'heure pour un total de 29 058,75 \$ (taxes en sus) pour le Centre d'éducation des adultes La Relance (058).

Adopté à l'unanimité.

10.2 PLAN TRIENNAL DES INVESTISSEMENTS 2011-2014 (document RM 11.06.20-10.2 et document séance tenante)

Considérant les besoins en investissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la nécessité d'en faire la planification;

Considérant que l'ensemble des écoles ont été sollicitées afin d'émettre leurs besoins en cette matière;

**HR 11.06.20
061**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accepter le plan triennal des investissements (bâtiments) 2011-2014 tel que présenté par monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire et identifié sous la cote RM 11.06.20-10.2.

Adopté à l'unanimité.

10.3 LOCATION

10.3.1 RENOUVELLEMENT DE BAIL - LOCATION DE L'ARÉNA MARCEL LAROCQUE INC. (document RM 11.06.20-10.3.1)

Considérant les besoins de la Polyvalente Marcel-Landry, pour un plateau supplémentaire en éducation physique en 2011-2012;

Considérant l'offre de l'Aréna Marcel-LaRocque Inc. de renouveler le bail pour une année au même montant que l'année 2010-2011, soit 16 000,00 \$, pour la saison 2011-2012 ;

HR 11.06.20
062

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De procéder au renouvellement de ladite entente pour une période d'une année, au montant de 16 000,00 \$ pour la saison 2011-2012.

Adopté à l'unanimité.

10.3.2 RECONDUCTION DE BAIL - LOCATION DE MODULAIRES - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT ET CENTRE SAINT-EDMOND (document RM 11.06.20-10.3.2)

Considérant que les besoins pour des locaux supplémentaires de type « modulaires » seront encore présents pour l'année 2011-2012 pour l'école Joséphine-Dandurand (Centre Saint-Edmond) et la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;

HR 11.06.20
063

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

De renouveler les contrats de location des locaux modulaires avec la compagnie AMB-TRESEC INC., pour l'école Joséphine-Dandurand (Centre Saint-Edmond) et la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour une période de douze (12) mois, soit un montant de 68 664,00 \$ (taxes incluses) pour le Centre Saint-Edmond (même montant que l'an dernier) et de 50 952,00 \$ (taxes incluses) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (ajustement du coût à la baisse).

De renouveler notre demande d'allocation au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre de la mesure « Location d'espace » pour l'année 2011-2012.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Pierre Boudreau quitte, il est 22 h 40.

10.4 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ET L'ÉCOLE DU PÉLICAN (ÉDIFICE LAFLAMME) (document RM 11.06.20-10.4 et document séance tenante)

Considérant la volonté de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de construire, à ses frais, un trottoir sur la rue Courtemanche et se poursuivant sur la rue Samuel-de-Champlain, terrains appartenant à la Commission scolaire des Hautes-Rivières ;

Considérant l'offre de la Ville d'aménager des stationnements le long de la rue Samuel-de-Champlain afin d'accommoder l'école du Pélican (édifice Laflamme);

HR 11.06.20
064

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'autoriser la Directrice générale à signer le protocole d'entente proposé par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

10.5 PROGRAMME "LAIT-ÉCOLE"

Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire, mentionne que 2 écoles seulement ont bénéficié du programme lait-école au cours de la dernière année et que l'an prochain, aucun besoin n'est requis. En conséquence, il fera parvenir une lettre à la Fédération des commissions scolaires du Québec à cet effet.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Sonia Boulay souligne que le souper de fin d'année a été l'occasion de reconnaître le travail des parents comptant 5 ans et plus d'implication au sein du Comité de parents et des conseils d'établissement. Elle rappelle les principaux dossiers d'intérêt, en particulier la situation des écoles qui n'ont pas de représentant au Comité de parents et des incitatifs à développer pour corriger cette situation l'an prochain.

La première rencontre de l'année scolaire 2011-2012 est prévue le 6 septembre 2011.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 11.06.20
065

Il est proposé par madame Marlène Blais :

Que des félicitations soient adressées à tous les participants et en particulier aux élèves qui se sont distingués lors du tournoi de tennis, le 28 mai dernier, à l'école Marguerite-Bourgeoys, dans le cadre des activités parascolaires : Dans la catégorie 1^{ère} année : 1^{ère} place à Charles Deslandes de l'école Aux-Quatre-Vents; 2^e place à Félix Simard de l'école des Prés-Verts et la 3^e place à Benjamin Yaxhley de l'école Providence et dans la catégorie 2^e et 3^e année : 1^{ère} place à Anthony Fortier-Blais de l'école Saint-Gérard; 2^e place à Laurent Mathieu de l'école Notre-Dame-de-Lourdes et 3^e place à Julien Godemert de l'école Saint-Gérard.

Que des remerciements et des félicitations soient également adressés à monsieur Shawn Mc Arde, entraîneur responsable pour sa générosité et son professionnalisme avec les enfants et pour l'organisation avec son équipe de ce tournoi qui fut une réussite.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.20
066

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des remerciements soient adressés à monsieur François Lafortune pour sa participation à une séance d'information auprès d'une centaine de parents de l'école Marie-Derome, qui a permis de très bien clarifier, la question des groupes multiâges et la règle des bassins de fréquentation.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Yvon Pineault dépose le rapport d'activités de Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2010-2011.

HR 11.06.20
067

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que des félicitations soient adressées à madame Sophie Mondor, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, pour la qualité du concert offert par ses élèves de la chorale à la Cathédrale le 5 mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.20
068

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que des félicitations soient adressées à la direction et au personnel responsable de l'organisation du Gala Méritas de l'école Mgr-Euclide-Théberge, le 2 juin dernier, pour la publicité de l'événement ainsi qu'aux élèves dont la performance scolaire a été soulignée à cette occasion.

Adopté à l'unanimité.

Madame la présidente invite ses collègues à assister à la prestation d'élèves dirigés par monsieur Claude Roy, enseignant à l'école Dr.-Alexis-Bouthillier, le 27 juin 2011, à 15 h, sur la grande scène du Festival de Jazz de Montréal. Il s'agira d'une quatrième participation à ce Festival.

Le Conseil des commissaires convient de poursuivre ce volet de l'ordre du jour à la séance d'ajournement du 28 juin prochain.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été ajouté.

14. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

HR 11.06.20
069

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la séance soit ajournée au mardi 28 juin 2011 à 19 h 30 au Centre administratif de la commission scolaire, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL